

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management de l'évènementiel

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation ouverte à la rentrée 2011-2012 vise à fournir aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer des fonctions d'encadrement ou occuper des postes en management de l'évènementiel. Les diplômés doivent être capables :

- de déployer des dispositifs visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement ;
- d'assurer l'ensemble de la communication interne et externe d'une organisation (entreprise, collectivité territoriale, association...);
- et de concevoir et piloter l'ensemble du processus d'organisation d'un évènement (journée, manifestation, conférence, séminaire, visite, jumelage...).

Ouverte en formation initiale, en formation par alternance avec des contrats de professionnalisation et en formation continue, les connaissances transmises sur un volume horaire global de 410 h (hors stage et projets tutorés), permettent aux étudiants d'appréhender de façon approfondie toutes les dimensions du management de l'évènementiel et d'améliorer leur employabilité.

Avis du comité d'experts

Réalisée à l'IUT de Bayonne, la formation est la seule de ce type proposée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Elle semble ne souffrir d'aucune concurrence directe sur le territoire. Les modalités d'enseignement, l'articulation des UE, leur structure, et leur volume horaire sont satisfaisants et permettent d'approfondir les connaissances transmises.

La formation bénéficie du soutien de nombreux professionnels locaux qui participent de façon active à son animation (accueil de stagiaires ou d'étudiants en contrat de professionnalisation, proposition de sujets de projets tutorés, organisation de visites d'entreprises, participation aux cours et aux soutenances de stage, participation au conseil de perfectionnement...). Le dossier ne fournit malheureusement aucune convention formalisée permettant d'apprécier pleinement les liens entre la formation et ces acteurs du monde professionnel.

La direction de la formation est assurée par un Maître de Conférences en Sciences de gestion. Il est aidé dans sa mission par la directrice des études et responsable des stages de l'IUT de Bayonne. L'équipe pédagogique est caractérisée par une forte présence des professionnels (Personnel Associé à Temps Partiel (PAST) y compris) qui assurent plus de 52 % des heures de cours hors suivi d'étudiants. Ces professionnels au regard de leur fonction semblent disposer des compétences et de l'expérience nécessaires pour dispenser les cours qui leur sont confiés.

Les enseignants de l'UPPA assurent globalement 42 % des heures de cours réparties entre : Enseignants-Chercheurs : 15 % et Professeur Certifié : 27 %. Le reste des heures de cours 6%, est assuré par des enseignants hors UPPA. La part des heures de cours dispensées par les enseignants-chercheurs est faible, ce qui s'explique par la place quasi inexistante de la recherche dans cette formation.

Le pilotage de la formation repose sur l'organisation de réunions pédagogiques, sans précision sur leur fréquence, ni leur contenu. La formation dispose également d'un conseil de perfectionnement composé principalement des intervenants de la formation (enseignants-chercheurs et enseignants, PAST et professionnels). On peut juste relever que la composition du conseil de perfectionnement n'inclut aucun membre extérieur à la formation. Ceci est un point faible car la force de ce dispositif est de pouvoir s'appuyer également sur des membres extérieurs qui seront force de proposition pour faire progresser celle-ci.

La formation propose 30 places et reçoit un nombre important de dossiers de candidatures (559 en 2011, 595 en 2012 et 647 en 2013), soit un taux d'admission de 5 %, fortement sélectif. Ceci explique sans doute son excellent taux de

réussite qui est de 100 % sur les deux premières années d'existence. La seule ombre à ce tableau reste le faible taux d'insertion le secteur de l'évènementiel qui est à 27,7 % sur l'enquête interne 2012. Ce chiffre doit toutefois être regardé avec prudence car, la formation est relativement jeune, et n'a pas encore acquis de la notoriété. De même, si elle ne fait l'objet d'aucune concurrence frontale sur le territoire, en termes de débouchés, cette formation est en concurrence avec les formations de marketing au niveau national et ce secteur est en forte tension en termes de recrutement.

De même, la poursuite d'étude est relativement élevée pour une licence professionnelle (28 %). Le taux de retour des diplômés aux enquêtes d'insertion est excellent (97 %), ce qui traduit un bon suivi des diplômés.

Par ailleurs, on constate que le nombre d'étudiants en formation par alternance et en formation continue, est très faible : 3 étudiants inscrits exclusivement formation continue en 2011-2012. En 2012-2013, 1 en contrat de professionnalisation et 1 en formation continue et pour finir en 2013-2014, il y a 2 étudiants en contrat de professionnalisation et 3 en FC. Ces dispositifs peinent à démarrer. Le dossier ne donne aucune explication sur ce point. Cela pose la question du positionnement de la formation dans son environnement socio-économique d'une part et d'autre part interroge sur les actions mises en place par le responsable de formation afin de lancer ce dispositif. En effet, au regard du dynamisme socio-culturel du territoire sur lequel se déroule la formation, la présence d'une telle formation en alternance et en formation continue semble tout à fait pertinente.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche est faible voir quasi inexistante. Ce n'est pas l'objectif de cette licence professionnelle. Le volume horaire des cours effectués par les enseignants-chercheurs 15 % en témoigne.
Place de la professionnalisation	<p>Différents dispositifs sont mis en place afin de permettre la professionnalisation des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les professionnels occupent ainsi une place importante dans les dispositifs d'enseignements ; - la formation est ouverte en alternance et formation continue (33 semaines en entreprises) et les étudiants en formation initiale ont un stage d'une durée de 14 semaines. <p>Cependant, la faiblesse des effectifs en formation en alternance et formation continue, conduit à interroger le lien entre la formation et ses partenaires. En effet, afin de permettre à ses dispositifs de jouer pleinement leur rôle dans la professionnalisation des étudiants, les responsables de la formation doivent renforcer l'accompagnement des étudiants dans la recherche de leur contrat à travers la mobilisation de leur réseau d'entreprises et une formalisation claire des partenariats avec celui-ci.</p> <p>Par ailleurs, l'absence d'information sur les modalités de suivi des étudiants en entreprise (livret d'apprentissage, visite d'entreprise...) soulève des interrogations. Ces modalités d'encadrement devraient être précisées.</p>
Place des projets et stages	Les projets (140 h), le stage (14 semaines) et l'alternance (33 semaines) sont importantes pour cette formation. Mais se pose la question du suivi concret et de l'accompagnement des stagiaires, des alternants ou des étudiants en formation continue. Le dossier ne donne aucune information sur ce point. De même la faiblesse du nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation et en formation continue, nous conduit à recommander de renforcer ces dispositifs afin de leur donner un rôle plus important et cohérent avec les attentes de la formation.
Place de l'international	<p>La place de l'international est faible voir quasi inexistante. Pour une licence dans le domaine de l'évènementiel, ceci interpelle. Le positionnement de la ville de Bayonne comme centre de congrès semble utilisé de façon non optimale.</p> <p>Seul point positif, la formation dispense un volume horaire de cours d'anglais de 46 h. Ce qui est un volume horaire supérieur à</p>

	ce qui est généralement proposé dans d'autres formations.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants sont sélectionnés sur la base de la qualité de leur dossier selon trois critères : résultat obtenus, projet professionnel, expérience dans l'évènementiel et d'un entretien oral. La formation est sélective : seul 5 % des candidatures sont retenues (600 dossiers reçus en moyenne sur ces dernières années).</p> <p>Les étudiants sélectionnés sont en majorité issus d'un BTS à plus de 54 % en moyenne, puis d'un DUT à 40 %, 4 % viennent d'une autre formation et seulement 2 % d'une L2.</p> <p>Peu de passerelles semblent exister avec des L2 de l'UPPA. Les effectifs sont repartis entre formation initiale (89 % en moyenne des effectifs), formation en contrat de professionnalisation (3 % en moyenne des effectifs) et formation continue (8 % en moyenne des effectifs).</p> <p>Aucun dispositif particulier d'aide à la réussite n'est mis en œuvre.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont dispensés suivants des modalités assez classiques : cours magistraux et travaux dirigés, travaux de groupes avec soutenances.</p> <p>La politique en matière de numérique est celle définie par l'UPPA, la formation ne met aucune modalité particulière en place. Les étudiants sont incités à utiliser l'ENT</p> <p>Formellement, ce qui est proposé par la formation est très classique. Aucun dispositif innovant n'est proposé pour adapter ces éléments aux particularités de la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les étudiants sont évalués suivant un mode classique : examen terminal, contrôle continu et soutenance de projets et du mémoire.</p> <p>En l'état, les modalités d'évaluation présentées sont conformes aux objectifs de la formation.</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le dispositif déployé dans l'établissement permettant à l'étudiant de réaliser son portefeuille de compétences tout au long de son cursus universitaire, n'a pas encore été étendu à la formation.</p> <p>Le supplément au diplôme existe et il est contenu dans le dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Au regard de sa relative jeunesse, la formation n'a pas encore été évaluée dans le cadre des enquêtes nationales à 30 mois pilotées par l'observatoire des étudiants de l'UPPA.</p> <p>Cependant, une enquête interne a été réalisée à 6 mois par les responsables de la formation pour la 1ère promotion. Le taux de retour est élevé 97 %. Le taux de personnes en activité est de 69 % dont 28 % dans l'évènementiel, 14 % en emploi temporaire volontaire et 28 % dans un secteur autre. 27 % sont en poursuite d'étude : 17 % en L3 ou Master et 10 % en école privée. La proportion des diplômés travaillant dans l'évènementiel est faible.</p> <p>Le dispositif de suivi des diplômés est toutefois satisfaisant.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an et principalement constitué de membres de la formation. Le conseil de perfectionnement nous paraît assez restreint dans sa composition et peu ouvert sur l'extérieur. Nous invitons les responsables de la formation à y inclure des représentants des étudiants, des professionnels extérieurs à la formation ainsi que des anciens diplômés.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation sélective et attrayante
- Taux de réussite élevé

Points faibles :

- Faiblesse des effectifs en contrat de professionnalisation et en formation continue
- Faible taux d'insertion dans le domaine de l'évènementiel
- Absence de dispositifs de suivi et d'accompagnement des étudiants dans le cadre de l'acquisition de compétences

Conclusions :

Formation relativement jeune et très attractive, la licence professionnelle *Management de l'évènementiel* présente la particularité d'être la seule formation dans son domaine proposée sur le territoire ce qui suscite un nombre important de candidatures.

Le développement du contrat de professionnalisation peine à démarrer. De même, faute de la liste des entreprises qui accueillent les étudiants en contrat de professionnalisation ou en stage, il est difficile d'apprécier la qualité des stages ou les missions confiées aux étudiants en contrat de professionnalisation.

Par ailleurs, nous invitons les responsables de la formation à mettre en place des dispositifs visant à améliorer l'accompagnement des étudiants dans la recherche des contrats de professionnalisation. En effet, ceci peut contribuer à augmenter leur nombre.

Observations de l'établissement

Licence professionnelle Management de l'événementiel

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la licence professionnelle Management de l'événementiel souhaite apporter les précisions suivantes :

A la page 3 du rapport (2^e paragraphe sous le titre « Avis du comité d'experts »), il est indiqué que « le dossier ne fournit malheureusement aucune convention formalisée permettant d'apprécier pleinement les liens entre la formation et ces acteurs du monde professionnel. ».

Commentaire : Le partenariat a été multiple dès 2011 : lettres de soutien du consultant interne à la direction régionale de la SNCF, de la gérante de la société Biarritz for Events, de la gérante de la société Mosquito, de la directrice des ventes de la société Biarritz Thalasso Resort, du DRH de Galeries Lafayette Bayonne, du DRH de Galeries Lafayette Biarritz, de la responsable RH de la société Leroy-Merlin Bayonne, de la cogérante de la société Terres basques, du chef de projet Environnement de Rip Curl Hossegor, du gérant de Duke Industry, du gérant de D. Day, du président et du manager du pôle Education et sensibilisation de Surfrider Foundation France-Espagne, du président de l'APACOM (Association Association des Professionnels Aquitaine de la Communication), du vice-président national de la CGPME et du président de la CGPME Pays basque-Béarn.

En outre, Biarritz Tourisme est également devenu un partenaire. Il accueille chaque année les 30 étudiants de la licence pour une visite des différents lieux d'événements de Biarritz (Casino municipal, Casino Bellevue, Gare du midi).

De plus, nous avons signé une convention de partenariat avec Desertours, une structure qui organise des rallyes et notamment le 4L Trophy. Chaque année, les étudiants participent à l'organisation du départ de ce rallye qui rassemble 2.500 personnes.

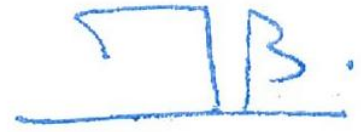
Toujours page 3 (5^e paragraphe sous le titre « Avis du comité d'experts »), il est précisé que « le pilotage de la formation repose sur l'organisation de réunions pédagogiques, sans précision sur leur fréquence, ni leur contenu ».

Commentaire : les réunions permettant de centraliser l'ensemble des informations au bon déroulement de la vie de cette formation ont lieu à la fin de chaque semestre de formation.

Page 4, au premier paragraphe, il est dit que « (...) La seule ombre à ce tableau reste le faible taux d'insertion dans le secteur professionnel qui est à 27,7 % sur l'enquête interne 2012 ».

Commentaire : l'enquête annuelle menée l'année qui suit l'attribution des diplômes permet de distinguer les débouchés correspondant *au sens strict* avec la spécialité du diplôme (l'intitulé de la fonction occupée intègre principalement la gestion d'événements), sachant que les autres fonctions occupées sont, pour l'essentiel, relatives à des professions de nature commerciale pour laquelle la gestion de l'événementiel peut parfaitement intervenir (mais non en fonction principale). Le taux

d'insertion professionnelle est de 69 % (avec 27,7 % d'emplois correspondant aux débouchés événementiels *au sens strict* et 41,3 % à des emplois commerciaux pour lesquels la gestion de l'événementiel existe, mais non en fonction principale).

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'B' followed by a period.

Michel Braud
Vice-président de la CFVU

Page 4, au troisième paragraphe, il est mentionné : « (...) En 2012-2013, 1 contrat de professionnalisation et 1 en formation continue et pour finir en 2013-2014, il y a 2 étudiants en contrats de professionnalisation et 3 en FC. Ces dispositifs peinent à démarrer. Le dossier ne donne aucune explication sur ce point. Cela pose la question du positionnement de la formation dans son environnement socio-économique d'une part et d'autre part interroge sur les actions mises en place par le responsable de formation afin de lancer ce dispositif ».

Commentaire : il a été mis en place, dès 2012 (création de la licence professionnelle en 2011) un système de formation alternée spécifique aux étudiants concernés par le contrat de professionnalisation. Cette action est toujours en place. Sur la page de la licence professionnelle sur le site de l'IUT de Bayonne on insiste notamment sur le contrat de professionnalisation, la formation continue et un *Guide sur la VAE* ; <https://www.iutbayonne.univ-pau.fr/licences-pro/evenementiel/admission.html>). Il a été mis en place pour l'année 2015-2016 un double recrutement (« initial » ou alternance via le contrat de professionnalisation).

Page 4 et dans le tableau « Eléments spécifiques de la mention : *place de la professionnalisation* », un paragraphe est à enlever : « Par ailleurs l'absence sur les modalités de suivi des étudiants en entreprise (livret d'apprentissage, visite en entreprise soulève des interrogations. Ces modalités d'encadrement devraient être précisées ».

Commentaire : Depuis la deuxième promotion a été mis en place un dossier de suivi (dossier papier impliquant 3 phases et des notations) avec visites d'entreprise. Chaque alternant a un enseignant référent.

Page 5 et dans le tableau « Eléments spécifiques de la mention : *recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite* », le commentaire suivant ne correspond pas à la réalité : « Aucun dispositif particulier d'aide à la réussite n'est mis en oeuvre ».

Commentaire : La formation prévoit, via son UE 10 obligatoire, une action en direction du marché du travail.